

LISTE DE VÉRIFICATION POUR LES DEMANDES DE FINANCEMENT NOVA-PILOTE

Avant de présenter une demande, assurez-vous de respecter toutes les exigences et de suivre les instructions présentées dans les règles du programme. Les demandes qui ne comportent pas tous les éléments demandés ou qui ne respectent pas les instructions ne seront pas acceptées.

PROPOSITION

- ✓ La proposition suit la structure de présentation du gabarit et les titres de rubrique, le texte, les puces ou les marges n'ont pas été modifiés.
- ✓ La proposition répond à chacune des exigences énumérées dans les listes à puces du gabarit de la proposition, sous chaque rubrique.
- ✓ La proposition ne dépasse pas le **nombre limite de 12 pages** tel qu'indiqué dans les règles du programme.
- ✓ Le problème de recherche présenté dans la demande s'inscrit dans le secteur des sciences naturelles ou du génie (SNG).
- ✓ La proposition comprend un plan de formation qui vise principalement les étudiants du premier cycle et des cycles supérieurs ou les stagiaires postdoctoraux.
- ✓ Le formulaire comprend un **plan d'action** détaillé qui décrit des **pratiques particulières** témoignant de la prise en compte de l'équité, de la diversité et de l'inclusion (EDI) dans la composition de l'équipe, la formation de PHQ et la mise en œuvre du projet de recherche afin de créer un environnement de recherche et de formation inclusif.

BUDGET

- ✓ Le montant maximal demandé au FRQNT et au CRSNG ne dépasse pas 75 000\$ par année dont un maximum de 45 000 \$ au CRSNG et un maximum de 30 000 \$ au FRQNT.
- ✓ Toutes les dépenses prévues sont admissibles (se reporter au [Guide d'administration financière des trois organismes](#) et aux [RGC des FRQ](#)), expliquées en détail et bien justifiées.

CANDIDATS

- ✓ Les CVC du chercheur ou de la chercheuse principale et de chaque cochercheur ou cochercheuse du Québec sont complets, au format FRQNT et à jour.
- ✓ Les CVC de chaque cochercheur ou cochercheuse des provinces canadiennes et territoires sont complets, à jour et déposés dans la section Autres documents du formulaire.
- ✓ Le chercheur ou la chercheuse principale ainsi que les cochercheurs et cochercheuses du Québec sont admissibles selon les RGC du FRQNT.

- ✓ Le chercheur ou la chercheuse principale ainsi que tous les cochercheurs et cochercheuses du Québec, des provinces canadiennes et territoires ont confirmé leur participation dans leur portfolio du FRQNET.

LE CAS ÉCHÉANT

- ✓ Si les travaux de recherche proposés prévoient des collaborations dans d'autres domaines que les SNG, les coûts associés à ces collaborations représentent tout au plus 30 % des coûts partagés du projet.
- ✓ Exclusion d'évaluateurs (section sur l'exclusion d'évaluateurs ou lettre d'accompagnement).